

« LA POLITIQUE ALIMENTAIRE DÉPARTEMENTALE, UN PROJET CITOYEN À FAIRE PARTAGER » - GARD (30)

Projet porté par le département du Gard depuis 2014 :

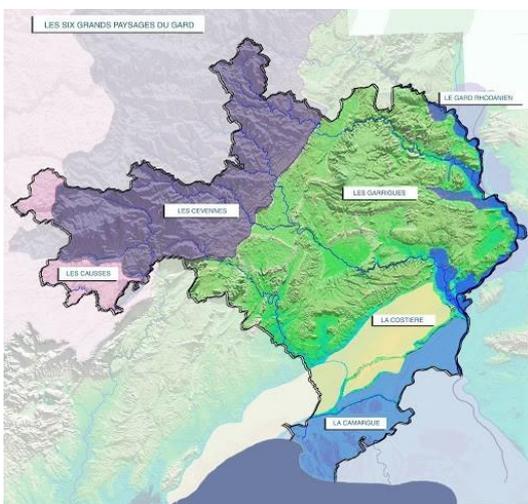
- Superficie : 5 853 km²
- Nombre de communes : 351
- Nombre d'habitants : 744 178 (127 hab/km²)



Présentation PAT

Le département du Gard a investi de longue date le champ du bien manger. En 2009, il s'engage dans une politique volontariste en faveur de l'agriculture biologique au travers d'un plan de développement multipartenarial et y consacre près d'un quart du budget alloué aux politiques agricoles. Cette implication a porté ses fruits : le Gard est aujourd'hui le deuxième département en agriculture biologique. Une stratégie de développement similaire est appliquée en 2012 à la thématique des circuits courts, qui encourage le glissement d'une politique strictement agricole vers une politique alimentaire. Dès 2014, son objectif est de favoriser et de pérenniser la transversalité de l'enjeu de l'alimentation au sein de l'action du conseil départemental et de mettre en œuvre la politique alimentaire qui en découle. Cette politique est construite et mise en œuvre avec les organismes professionnels agricoles, les associations de développement rural et autres acteurs partenaires du département.

Endossant un rôle de coordonnateur, le département affirme sa volonté de s'impliquer dans une action publique à long terme. La territorialisation de cette politique se manifeste par l'accompagnement technique et financier des collectivités et des porteurs de projets mais également par l'intervention directe du conseil départemental au travers de ses compétences propres.



Carte des ensembles paysagers du Gard
- Atlas des paysages © DREAL LR

Caractéristiques du territoire PAT

Troisième département d'Occitanie, le Gard est au carrefour de la vallée du Rhône et de l'arc méditerranéen. Ses paysages sont multiples, des plaines des Costières aux Causse et Cévennes, en passant par les garrigues et piémonts. Il résulte de cette grande diversité un profil agricole complet : viticulture, maraîchage, cultures arboricoles et élevage s'étendent sur une surface agricole utile de plus de 160 000 hectares et génèrent 12400 emplois directs. En outre, le département est le deuxième département en nombre de producteurs en agriculture biologique.

Structure de gouvernance du PAT

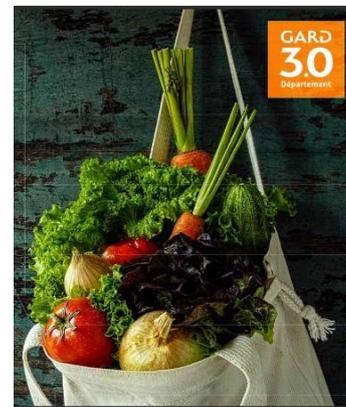
La politique alimentaire est inscrite dans le projet politique du département et portée par une élue référente qui préside le comité de pilotage (Copil). Celui-ci réunit l'ensemble des élus et des directeurs de service concernés par l'une ou l'autre des thématiques sous-entendues par l'enjeu alimentation, reflétant ainsi la transversalité du PAT.

L'animation du PAT est confiée à la mission « qualité alimentaire » placée sous la responsabilité de la direction générale adjointe « développement et cadre de vie ». Le pilotage s'effectue par réunions interservices autour des projets, en continuité avec les prises de décisions du Copil.

La gouvernance s'organise par ailleurs en externe avec les acteurs du territoire. Elle s'appuie sur l'expertise et le travail de terrain de nombreux partenaires et sur la consultation régulière des Gardois. La charte d'engagement pour une alimentation de qualité dans le Gard fédère les acteurs institutionnels, professionnels, associatifs, publics et privés et constitue la base du système de gouvernance.

Principaux enjeux du PAT

- ↳ Structuration d'une offre alimentaire de qualité sur le territoire : accompagnement de l'agriculture, développement économique et actions en faveur de l'emploi agricole, préservation de l'environnement et du foncier agricole
- ↳ Facilitation de l'accès des Gardois à l'offre alimentaire du territoire
- ↳ Sensibilisation à la consommation responsable et valorisation du patrimoine gastronomique du département



Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Maintien et redéploiement d'activités pastorales sur le territoire de la Communauté de communes Causses Aigoual Cévennes.
- ✓ Poursuite des actions en faveur du développement des circuits courts.
- ✓ Labellisation Ecocert de la restauration collective ; projets d'animations dans les collèges sur le temps méridien ; création d'une unité de conditionnement des légumes et réintégration des cuisines autonomes dans tous les collèges.
- ✓ Accompagnement des publics précaires ; défi « Famille à alimentation positive ».
- ✓ Mise en place de la marque territoriale « Militant du goût » ; conception de circuits de tourisme gastronomique ; suivi de la démarche « Sites remarquables du goût » sur 5 produits.
- ✓ Animation territoriale axée sur l'alimentation durable : accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de PAT ou de projets de territoire, subventionnement d'initiatives locales, assistance technique et ingénierie financière au service des projets émergents.

Principaux partenaires techniques

- EPCI du territoire
- Pays et PETR
- GAL Leader
- ADEAR
- Solidarité paysannes
- FD CIVAM 30
- Chambre d'agriculture
- Terres Solidaires
- Divers bénéficiaires de subventions ponctuelles
- Prestataires de restauration collective

Principaux partenaires financiers

PNA niveau national - UE (Leader) - Région

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

La collaboration entre les différents services autour du PAT permet à chacun d'entre eux de mobiliser ses propres leviers et dispositifs cadres afin d'enrichir le plan d'action collectif



Le département : Une échelle pertinente pour un PAT ?

Le Gard est le premier département d'Occitanie à s'être engagé dans un PAT dès la création du dispositif en 2014, suivi par le Gers en 2018. Les départements disposent de certains atouts : leviers directs (restauration collective, action sociale...), échelle intermédiaire permettant de jouer la carte de la proximité tout en ayant du recul sur l'articulation du territoire, capacité d'animation et de structuration ...

Contact PAT : Ph. Castanet (philippe.castanet@gard.fr) – A-S. Leplat (anne-sophie.leplat@gard.fr)

Source : <https://www.dailymotion.com/video/x5adue0> (vidéo de présentation)